

120. Si un corps étranger, tels qu'un bouton, pois ou autres graines, pénètre dans votre oreille, n'essayez pas à l'extraire vous-même, mais ayez immédiatement recours à un médecin. Le danger peut être plus considérable si l'on essaie soi-même à faire cette opération sans en connaître la portée, que la présence même de ce corps étranger dans l'oreille.—*Health and Home.*

Moyen de détruire le ver-à-chou.

Un correspondant du *Homestead* donne le moyen suivant pour détruire le ver-à-chou: Prenez des feuilles vertes de bardane avec les tiges et faites-les passer au coupe-paille; mettez-les ensuite dans une cuve, broyez-les avec un pilon jusqu'à ce qu'elles forment une pâte, puis ajoutez de l'eau. Laissez reposer pendant plusieurs jours jusqu'à ce que cette solution soit devenue forte. Lorsque les vers-à-chou font leur apparition servez-vous de cette solution au moyen d'un arrosoir auquel vous enlèverez le goulot; puis répandez cette solution tout le long des rangs d'oignons. Il est rarement besoin de faire un deuxième arrosage.

AVIS PUBLIC

A tous et chacun des débiteurs de Thomas Lavoie, marchand, de la ville de Fraserville.

AVIS vous est par les présentes donné que les livres, dettes, réclamations et comptes dus et appartenant au dit Thomas Lavoie par billets promissoires, comptes courants, ou en vertu d'aucun autre titre quelconque, ont été vendus et transportés à Jean Baptiste Pouliot écuyer, notaire, de la dite ville de Fraserville, dans le district de Kamouraska, en vertu d'un acte de vente en sa faveur par Louis Nil Paquet, éc. bourgeois, de la dite ville de Fraserville, en sa qualité de curateur dument élu en justice aux biens du dit Thomas Lavoie, failli, et dument autorisé à cette fin par une ordonnance d'un juge de la Cour Supérieure, et par les inspecteurs à la faillite du dit Thomas Lavoie, à Fraserville susdit, devant Mre. Jos. Thomas Jones, notaire public, le trent-c-un mai 1887.

Fraserville, 10 juin 1887
16 juin 1887.

J. B. POULIOT, N. P.



Chemin de Fer du Cap Breton.

Sec-Detroit de Canso à Grand Narrows.

Soumissions pour les Travaux de Construction.

DES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées au soussigné et endossées "Soumission pour le chemin de fer du Cap Breton" seront reçues à ce bureau d'aujourd'hui à mercredi midi, le 6 JUILLET 1887, pour certains travaux de construction.

Les plans et devis seront livrés à l'examen au bureau de l'ingénieur en chef et géant général des chemins de fer du Gouvernement à Ottawa, et aussi au bureau du chemin de fer du Cap Breton à Port Hawkesbury, C. B. le et après le sixième jour de juin 1887, où l'on pourra se procurer, sur application, les spécifications générales et les formules de soumission.

Aucune soumission sera considérée à moins qu'elle ne soit produite sur les formules imprimées et qu'on ne se soit conformé à toutes les conditions.

Par ordre,

A. P. BRADLEY,
Secrétaire,

Département des chemins de fer et canaux, }
Ottawa, 27 mai 1887

10 juin 1887.

CANADA,
PROVINCE DE QUEBEC, }
District de Kamouraska }

COUR SUPÉRIEURE.

No. 922.

MADAME EMERENCE PHAUCAS DIT RAYMOND, épouse de Vincent Phaucas dit Raymond, cultivateur, de Ste Rose du Dégelé et le dit Vincent Phaucas dit Raymond mis en cause pour assister et autoriser sa dite épouse,
Demandeur,

vs.

CLEMENT PHAUCAS DIT RAYMOND, cultivateur, ci-devant de Notre-Dame du Lac Témiscouata, maintenant absent de cette Province et actuellement aux Etats-Unis d'Amérique,
Défendeur.

Il est ordonné au Défendeur de comparaitre dans les deux mois.

PELLETIER & PERRAULT,
P. C. S.

Fraserville, 31 mai 1887.
10 juin 1887.

Taureau à vendre

Un taureau âgé de quatre ans, dompté et très doux, provenant d'une très bonne vache laitière. Son père a été vendu sept cents piastres (\$700.00). Il est le neveu de Mary-ann qui a donné 861 livres de beurre dans onze mois. Pour prix, s'adresser au soussigné, à Nicolet, P. Q.

FABIEN BOISVERT.

10 juin 1887.

A VENDRE

A LA

Ferme-modèle du Collège de Ste-Anne.

Veaux purs Ayrshires, avec ou sans pedigree; cochons Berkshires; blé de la Mer Noire, de choix.

S'adresser à

JOSEPH ROY,

Chef de pratique.

14 avril 1887.

A VENDRE

BETAIL AYRSHIRE,

COCHONS BERKSHIRES,

VOLAILLES PLYMOUTH ROCK

S'adresser à

M. LOUIS BEAUBIEN,

16, Rue St Jacques, MONTREAL

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

1887---Arrangement pour la saison d'été---1887

Le et après lundi, 14 juin 1887, les trains de ce chemin partiront de la Station de Ste Anne (le dimanche excepté) comme suit:

Pour Lévis.....	12.13 A. M.
Pour Halifax et St-Jean.....	10.37 A. M.
Pour Lévis.....	11.03 A. M.
Pour Lévis.....	5.10 P. M.
Pour la Rivière-du-Loup.....	5.10 P. M.
Pour la Rivière-du-Loup.....	9.35 P. M.

Tous les trains marchent sur l'heure du temps conventionnel de l'Est.

D. POTTINGER, Surintendant en chef

Bureau du chemin de fer,
Moncton, N. Bk., 9 juin 1887.